

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2103

Edition du
07 décembre 2015

DANS CE NUMÉRO

Le retour du «moins d'Etat» (Yvette Jaggi)

Droite à la barre, frein à l'endettement, concurrence fiscale: tout concourt à la tentation d'amaigrir les ressources des collectivités

Développement de l'armée: un compromis bancal (Jean-Daniel Delley)

La politique de sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte budgétaire

Une initiative pour dynamiser la politique du logement (Michel Rey)

Tour d'horizon à l'occasion du lancement d'une initiative populaire par l'Asloca

La bataille des centres: les avenir possibles du PBD (Invité: Blaise Fontanellaz)

Le PBD peut aider à déconfessionnaliser le PDC, ou à diversifier le PLR

Correction (Rédaction)

Le retour du «moins d'Etat»

Droite à la barre, frein à l'endettement, concurrence fiscale: tout concourt à la tentation d'amaigrir les ressources des collectivités

Yvette Jaggi - 07 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28566>

Aux élections nationales du 18 octobre dernier, les libéraux-radicaux (PLR) ont amorcé une timide remontée de la pente sur laquelle ils avaient glissé sans discontinuer depuis 1979. Trois mandats supplémentaires au Conseil national, confortés le 22 novembre par un gain de deux sièges au Conseil des Etats: il n'en aura pas fallu davantage pour que le libéralisme se réaffirme sans complexe.

Avenir Suisse, qui se présente comme le «*think tank for economic and social issues*», donne le ton dès le 4 novembre en allemand et une semaine plus tard en français. Le temps est venu de présenter «[un récit libéral fort](#)» que le PLR a désormais la chance de pouvoir «*opposer à l'étroite ligne de pensée conservatrice et rétrograde de l'UDC*».

Tout commence avec une version libérale de l'histoire qui renvoie dos à dos l'évocation de combats mythifiés (Morgarten ou Marignan) et la chronique des luttes ouvrières. Une fois relu le passé, il faut corriger le présent, dominé par une «*conception gestionnaire à court terme*» et dessiner des perspectives pour un futur d'ouverture. Il incombe au PLR de «*formuler sa stratégie d'avenir en un narratif libéral et d'influencer le Conseil fédéral avec ses*

représentants».

La NZZ précise les choses. Elle présente, sous la plume de Peter A. Fischer, chef de sa rubrique économique, un [programme de revitalisation libérale](#). Mais le message passe mal auprès des lecteurs. Dans une série de commentaires navrés, ils critiquent moins le contenu des propositions faites que leur naïveté, voire carrément leur irréalisme dans les circonstances de ce début de législature.

La droite populiste commande l'agenda politique comme elle a conduit sa campagne, en se concentrant sur les thèmes qui suscitent la peur et le repli. L'immigration et la globalisation inquiètent davantage que ne séduisent la libre circulation des personnes et la globalisation des marchés.

Les vieilles recettes

Peu attentif aux injonctions de leurs propres théoriciens, les penseurs du libéralisme helvétique, le PLR reprend ses [thèmes de prédilection](#), sans doute «*par amour de la Suisse*»: combattre la bureaucratie, promptement qualifiée d'absurde, soulager les PME, obtenir le système d'impôt le plus simple d'Europe, réduire le budget fédéral de 2,5 milliards de francs par an suite à l'abandon

de tâches accomplies par l'administration de la Confédération.

En clair, le «*moins d'Etat*» refait surface, en chiffres sinon en lettres. Il redevient l'objectif primordial et englobant en matière de finances publiques, sauf que personne n'ose reprendre le slogan tant martelé par la droite radicale dans les années 80 et imprégnant encore le fameux *Livre blanc* publié en 1995 par David de Pury et consorts.

Diminuer le rôle de l'Etat, c'est d'abord en réduire les ressources fiscales, ce qui s'obtient soit par la réforme, telle celle de l'imposition des entreprises [RIE III](#) actuellement en discussion, soit par la concurrence fiscale à laquelle se livrent les cantons et même les communes ([DP 2101](#)).

Dans son [Panorama des impôts en Suisse](#) édité l'an dernier par DP, le professeur Bernard Dafflon présente (en pages 76-77) le «*moins d'Etat*» ou le «*mieux d'Etat*» comme une justification de la rivalité à la baisse d'impôt entre les collectivités. Pour ces dernières, la visée idéologique pourrait bien s'avérer aussi déterminante que la volonté d'accroître l'attractivité économique de leur territoire

pour les entreprises comme pour les contribuables.

De fait, les réductions de dépenses publiques sont à l'ordre du jour à tous les niveaux, comme le confirment les débats parlementaires à propos des budgets pour 2016 et la multiplication des programmes d'économies dont la réalisation s'étend sur plusieurs années.

La Confédération donne le ton avec son [Programme de stabilisation 2017-2019](#), actuellement en procédure de consultation. Tous les domaines sont touchés, comme l'annonce déjà le budget 2016. Ce qui n'a pas empêché une majorité du Conseil des Etats d'approuver la semaine dernière des mesures d'économies et autres coupes transversales se montant à plus de 1'300 millions de francs par rapport aux chiffres du plan financier

multiannuel - frein à l'endettement oblige.

Malgré les déficits annoncés pour l'année prochaine dans la majorité des cantons, la concurrence fiscale se poursuit. Et selon un tout récent calcul de l'Administration fédérale des finances, 16 cantons, tous alémaniques, exploiteront en 2016 moins de 25% de leur [potentiel fiscal](#), moyenne nationale que dépasseront en revanche les cantons romands, Berne, Bâle-Ville, le Tessin et Soleure. Aux extrêmes, on retrouve Schwytz (10,5%) et Genève (34,5%). La concurrence fiscale a de beaux jours devant elle.

Quant aux communes, elles ont aussi leurs programmes d'économies et leurs projets de relever leur taux d'imposition. Même les paradis fiscaux des [rives du lac de Zurich](#) sont touchés, y compris Herrliberg, commune de résidence de

Christoph Blocher.

Comme déjà relevé ici ([DP 2093](#)), les dépenses de formation n'échappent pas aux coupes budgétaires, ainsi que l'a montré une [étude comparative](#) faite dans les cantons alémaniques, à Fribourg et dans le Valais - ce dernier n'ayant pas fourni de données.

Mais la machine à amaigrir l'Etat ne fonctionne pas toujours. Les coupes forfaitaires et autres propositions d'économies supplémentaires demandées par l'UDC aux Chambres fédérales sont systématiquement refusées par une majorité confortable. Et, comme on le sait dans la Berne fédérale et à Genève, l'administration forme aussi un [lobby](#) et les fonctionnaires un groupe de pression ([DP 2101](#)).

Développement de l'armée: un compromis bancal

La politique de sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte budgétaire

Jean-Daniel Delley - 05 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28560>

Le Conseil national a finalement adopté la loi sur le développement de l'armée et son financement quadriennal. Mais le chantier, ouvert depuis plus de 20 ans, n'est de loin pas achevé.

En effet, les avis divergent quant à la place de l'institution

militaire dans une politique de sécurité qui reste encore bien hésitante.

L'UDC exigeait un effectif de 120'000 hommes et un budget de 5,4 milliards. La gauche préconisait 80'000 hommes et moins de 5 milliards. Le Conseil national s'est prononcé

pour 100'000 hommes. Et, dans un arrêté non soumis au référendum, il a fixé une enveloppe financière de 20 milliards sur quatre ans. Un compromis bien helvétique, dira-t-on. Mais un compromis pour un modèle qui n'a pas encore fait le deuil de la guerre froide.

La chute du Mur aurait dû sonner le glas d'une politique de sécurité marquée par la guerre froide. Certes les nouvelles conceptions de l'armée se sont succédé à un rythme soutenu - Armée 95, Armée XXI, Armée 2011 ([DP 1600](#)). Mais elles n'ont jamais produit un outil adapté aux nouvelles menaces.

L'armée reste modelée par les conflits classiques entre Etats. Cette incapacité à prendre conscience de la nouvelle donne se reflète dans des politiques de sécurité hésitante qui peinent à rompre avec la situation qui prévalait au siècle passé ([DP 1876](#)). Lors du [récent débat](#) au Conseil national, n'a-t-on pas entendu des députés arguer des attentats terroristes à Paris pour justifier des effectifs propres à faire face en réalité à une invasion du territoire!

Comme pour compenser cette incapacité à évaluer les risques actuels et à en tirer des conséquences organisationnelles et financières, le Parlement se complaît dans des discussions de détail - maintien ou non des tirs obligatoires, 5 ou 6 cours de répétition notamment -, comme il le faisait il y a quelques années à propos de la sauvegarde des troupes du

train... Et les parlementaires s'écharpent sur le montant du budget à allouer à l'armée sans être au clair sur les tâches à attribuer à cette dernière.

Située au cœur de l'Europe, la Suisse peut négliger à court et moyen terme la menace d'une invasion militaire de son territoire. Le cas échéant, elle ne pourrait d'ailleurs y faire face que dans le cadre d'une collaboration européenne. Un pas qu'elle n'est pourtant pas prête à franchir.

Par contre, elle reste encore bien démunie face aux risques bien réels d'attaques cybernétiques et terroristes que nos régiments casqués et blindés seraient bien en peine de repousser.

Si la mise à jour de notre politique de sécurité et de défense reste en chantier depuis une vingtaine d'années, c'est parce que nous ne parvenons pas à un accord sur la traduction des missions que la Constitution et la loi confient à l'armée. La défense du pays bute sur la définition des menaces à écarter.

L'UDC, si soucieuse de l'indépendance de la patrie, persiste à se référer à des dangers, réels autrefois mais marginaux aujourd'hui. La

protection de la population réveille la gauche qui craint une militarisation du pays. Quant aux opérations extérieures de maintien de la paix, elles répugnent aussi bien aux nationalistes accrochés à une conception dépassée de la neutralité qu'à une gauche toujours tentée par un pacifisme angélique.

C'est ainsi que marche cahin-caha la politique de défense, tirillée entre des options divergentes et des contraintes budgétaires. Et dans ce débat, les finances n'ont pas dit leur dernier mot.

L'enveloppe budgétaire quadriennale n'est en rien assurée. Elle ne se concrétisera que dans les budgets annuels approuvés par le Parlement. Or, dans son programme de stabilisation, le Conseil fédéral ne prévoit que 18,8 milliards pour la défense au cours de la période 2017-2020 ([DP 2100](#)).

Si le parlement veut confirmer sa décision de doter l'armée de 5 milliards annuellement, il faudra trouver ailleurs des économies de 1,2 milliard. Et les nostalgiques de l'armée de papa - le groupe [Giardino](#) - annoncent déjà le lancement d'un référendum. La marche cahin-caha est donc loin de son terme.

Une initiative pour dynamiser la politique du logement

Tour d'horizon à l'occasion du lancement d'une initiative populaire par l'Asloca

Michel Rey - 01 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28522>

La promotion du logement occupe l'agenda politique des cantons et des communes, mais aussi de la Confédération.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs parlements et gouvernements cantonaux ont débattu de la nécessité d'une politique du logement plus active. De nombreuses communes prennent des initiatives pour promouvoir les logements à loyer abordable.

La plateforme [Politique suisse du logement](#) recense ces débats, votations et autres initiatives.

Les initiatives cantonales et communales se multiplient

Dans les cantons, les débats sont dominés par des positions très idéologiques qui opposent les partisans du marché libre et les défenseurs d'une intervention étatique. Il en résulte des décisions très contrastées.

C'est ainsi que les parlements de Bâle-Ville, Zurich, Bâle-Campagne (de justesse), Nidwald, Neuchâtel acceptent des propositions pour promouvoir le logement à loyer abordable. Le Grand Conseil de Lucerne s'y est opposé alors que le parlement bernois a refusé la prolongation de sa loi sur l'encouragement de l'offre de logements à loyer modéré.

A Genève, la politique du logement est régulièrement l'objet de confrontations enflammées qui se terminent par des votations. Le logement fait également débat dans des cantons comme Uri et Appenzell Rhodes Intérieures.

Le Grand Conseil vaudois vient d'apporter une nouvelle preuve des aléas d'une politique cantonale du logement. Nous avons ici assimilé cette politique à une course d'obstacles où l'on peut échouer sur l'avant ou la dernière haie ([DP 2031](#)). Après avoir trouvé un compromis en première lecture, le parlement vaudois a décidé de renvoyer le projet en commission. Par crainte d'un référendum à droite des milieux des propriétaires, qui ne veulent en aucun cas d'un droit de préemption accordé aux communes et surtout à l'Etat. Mais aussi d'un [référendum de la gauche](#) qui estime que le projet menace la protection des locataires.

Les initiatives communales sont également recensées par [Politique suisse du logement](#). Elles sont multiples et prises par des communes aussi bien urbaines que rurales, à dominance rose-vert que bourgeoise.

On connaît la politique foncière et immobilière active des grandes villes comme Zurich,

Berne et Lausanne.

Les villes moyennes comme Zoug, Schaffhouse, Winterthour, Bienne, Coire, Neuchâtel - liste non exhaustive - ont renforcé leurs engagements en faveur du logement. La mise à disposition de terrains en droit de superficie, l'octroi de cautionnement et même de prêts, l'octroi de droits à bâtir supplémentaires dans les zones à bâtir en faveur de logements à loyers abordables, plus rarement l'aide à la personne, sont les mesures adoptées.

Même de petites communes rurales en viennent à investir dans la création de logements sur leur territoire, à l'exemple des communes vaudoises de Cuarnens et Echandens.

La revue *Wohnen* de la Fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique décrit, dans son numéro 7/8 de 2015, les politiques en matière de promotion du logement des [onze principales villes](#) de Suisse alémanique. On y présente l'état du marché du logement, l'importance des coopératives, la politique de la commune et les dernières décisions prises par la ville.

L'addition de ces initiatives cantonales et communales va-t-elle faire émerger une véritable politique du logement en Suisse? Sans doute, elles y

contribuent, mais on est encore loin du compte.

L'Asloca veut davantage de logements abordables

C'est pourquoi l'Association suisse des locataires (Asloca) a décidé de lancer son initiative [«Davantage de logements abordables»](#). Elle demande à la Confédération et aux cantons d'accorder des prêts et de faciliter l'accès aux terrains via le droit d'achat prioritaire (droit de préemption). Il s'agit d'aider à la réalisation d'appartements construits par des coopératives et des communes.

Les loyers de ce type de logements sont inférieurs de 20 à 25% à ceux du marché. Leur production doit être doublée, car actuellement ils ne représentent qu'un logement sur dix construits en Suisse.

L'initiative est une opportunité pour dynamiser la politique du logement en Suisse. La récolte des signatures échoit au 1er mars 2017. Quelles sont ses chances, sachant que la votation devrait avoir lieu en 2019? L'acuité du problème dictera le verdict populaire. La pénurie de logements à prix abordable a permis de gagner plusieurs votations populaires en faveur de la promotion du logement - cantons de Zurich, Bâle-Ville et Bâle Campagne, communes de Wädenswil, Granges (SO), Winterthour,

Hochdorf et Emmen (LU), Berne.

La Confédération est réticente à intervenir

Jusqu'à présent, la Confédération a considéré que le logement relevait de l'économie privée. Elle est très réticente à élargir les compétences que lui attribue la Constitution en matière d'encouragement du logement à loyer et prix modérés ([art. 108](#)) et de droit de bail ([art. 109](#)). Ainsi, en mai 2013, dans le contexte de la libre circulation des personnes et de la situation tendue qui régnait sur le marché du logement, elle s'est contentée d'intensifier le dialogue avec les cantons et les villes.

Le résultat de ces échanges fait l'objet de [deux rapports](#) déposés respectivement en décembre 2013 et une année plus tard. Le groupe propose de ne pas intervenir dans la formation des prix sur le marché du logement, appuyant ainsi la position du Conseil fédéral. Il insiste beaucoup sur une bonne coordination entre les trois niveaux institutionnels. Une proposition qui ne mange pas de pain!

Le rapport demande aux cantons et communes d'examiner la possibilité d'introduire des mesures d'aide à la personne. Elles existent

dans les cantons de Genève et de Bâle-Ville. Mais les communes rechignent à les introduire, craignant de voir arriver des personnes aux revenus modestes qui viendraient gonfler la facture sociale.

L'introduction d'un droit de préemption des communes en faveur de la construction de logements à prix avantageux ou d'utilité publique est également préconisée. Pour le groupe de travail, ce droit élargirait la marge de manœuvre des communes pour intervenir efficacement en matière de politique foncière et de logement. Il est envisagé un droit de préemption sans limites de prix, ce qui n'entraverait pas la libre formation du prix. Cette solution serait certes une atteinte légère à la garantie de la propriété et à la liberté économique. Mais elle serait de nature à faciliter l'exécution d'une tâche définie dans la Constitution.

Après réflexion, le Conseil fédéral a néanmoins renoncé pour l'instant, pour des considérations politiques, au droit de préemption des communes, en se réservant le droit d'y revenir en cas de situation tendue sur le marché du logement. L'initiative de l'Asloca pourrait apporter l'impulsion nécessaire à une politique du logement plus active en Suisse.

La bataille des centres: les avenir possibles du PBD

Le PBD peut aider à déconfectionnaliser le PDC, ou à diversifier le PLR

Invité: Blaise Fontanellaz - 03 d'Ã©cembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28545>

On a assisté à une série de spéculations sur l'avenir des partis du centre suite au triomphe électoral de l'UDC le 18 octobre dernier, notamment sur la question de l'avenir du PBD.

Va-t-il renforcer un PLR déjà aurolé de sa victoire du 18 octobre, la première depuis 1979? Ou les bourgeois-démocrates vont-ils incarner l'aile protestante de la démocratie chrétienne suisse au sein d'un PDC élargi?

Le [parti bourgeois-démocratique](#) est issu d'une dissidence de l'UDC en 2008 suite à l'exclusion de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et des sections la soutenant ([DP 1797](#)). Il est historiquement issu des Démocrates, versant populaire et social des radicaux dans les cantons des Grisons et de Glaris, alors qu'à Berne il vient plutôt du libéral-conservatisme rural.

Pour certains commentateurs, il y aurait une impossibilité culturelle, voire religieuse, qui rendrait impossible l'intégration du PBD (venant de cantons protestants) dans le PDC (historiquement un parti de défense confessionnelle catholique). Pourtant un petit détour chez nos cousins européens peut nous donner à penser.

En Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) est fondée en 1949 sur les décombres du parti catholique, le Zentrum, interdit sous le Troisième Reich. Le nouveau parti s'ouvre alors aux cadres et militants protestants qui finissent par composer une part non négligeable du parti. Cette union autour des valeurs du christianisme et de l'économie sociale de marché comprend trois tendances politiques principales: les libéraux, les chrétiens-sociaux et les conservateurs.

Aux Pays-Bas, face aux offensives laïques des libéraux puis des socialistes, protestants et catholiques se sont organisés en partis confessionnels. En réaction à la forte sécularisation, ils entament un rapprochement qui débouche finalement sur un nouveau parti. Ainsi, le parti populaire catholique (KVP) fusionne avec deux partis calvinistes, le parti anti-révolutionnaire (ARP) et l'Union chrétienne historique (CHU), pour former en 1980 l'Appel chrétien-démocrate, pilier des coalitions gouvernementales avec les travaillistes ou les libéraux.

Rien ne nous semble donc interdire un rapprochement voire une fusion entre PDC et PBD, car ils partagent certaines idées communes comme la défense de

l'environnement ou de la famille. Pour autant, ils devront trouver un consensus sur les questions sociétales et notamment l'épineuse question du mariage homosexuel où les bourgeois-démocrates se montrent plus libéraux que le PDC, divisé sur le sujet quoiqu'ayant approuvé en son temps le partenariat enregistré pour les couples de même sexe.

Qu'en est-il d'un rapprochement entre libéraux-radicaux et PBD?

Ici c'est l'exemple belge qui vient à notre secours. Face à la sécularisation, la démocratie chrétienne belge a fait le parti de la laïcisation et le parti social-chrétien devient le Centre démocrate humaniste, perdant son aile conservatrice, qui rejoint les libéraux du Mouvement réformateur en y animant un petit courant libéral-conservateur.

Pour le cas helvétique, souvenons-nous que, à la suite du refus de l'EEE en 1992, les agrariens bernois, engagés en faveur du traité, avaient déjà songé à rejoindre le parti libéral suisse, mais sans succès. Le PBD pourrait ainsi naturellement rejoindre le PLR en y amenant des préoccupations plus conservatrices sur le rôle de la famille, ou plus écologiques avec une protection de l'environnement encore

étrangère à la droite libérale, qui a déjà laissé se créer sur sa gauche un parti vert libéral issu en partie de ses rangs.

Il n'y a ainsi aucun obstacle idéologique sérieux à

l'intégration de la dissidence UDC dans la démocratie chrétienne ou le libéralisme. Ce sera plutôt du côté des personnes, ou du poids de l'histoire et des traditions propres à chaque parti, que se

trouveront les résistances.

Blaise Fontanellaz est assistant d'enseignement et de recherche en science politique au Global studies institute de l'Université de Genève.

Correction

Rédaction - 30 November 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28518>

Dans l'article [Une heure par mètre carré: échange espace contre petits services](#) (DP 2102), la journée d'étude Isolement mentionnée au début n'a pas eu lieu le 8 novembre mais le 5.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Le retour du «moins d'Etat»

<http://www.avenir-suisse.ch/fr/52213/la-suisse-a-besoin-dun-recit-liberal-fort/>

<http://www.nzz.ch/zeit-fuer-eine-liberale-revitalisierungskur-1.18646029>

http://www.plr.ch/images/stories/Dokumente/Factsheets_FR/20150724_FAC_B%C3%BCrokratie_f.pdf

<https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/themen/impots/steuern-national/troisieme-reforme-de-limposition-des-entreprises--rie-iii-.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28439>

<http://www.domainepublic.ch/articles/26730>

https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/2762/Programme-de-stabilisation-2017-2019_Rapport-expl-2_fr.pdf

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/42058.pdf>

<http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/stadt/Sturm-in-den-Steuerparadiesen/story/10090361>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28062>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Sparhammer-an-Schweizer-Schulen/story/20212060>

<http://www.avenir-suisse.ch/52790/auch-die-verwaltung-betreibt-lobbyismus/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28406>

Développement de l'armée: un compromis bancal

<http://www.domainepublic.ch/articles/2737>

<http://www.domainepublic.ch/articles/11312>

http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/482996/f_n_5001_482996_482997.htm

<http://www.domainepublic.ch/articles/28384>

http://gruppe-giardino.ch/?page_id=555&lang=fr

Une initiative pour dynamiser la politique du logement

<http://www.wohnungspolitik-schweiz.ch/fr/home>

<http://domainepublic.ch/articles/25498>

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/coup-theatre-paquet-logement/story/17769331>

<http://www.wohnungspolitik-schweiz.ch/ext/news.php?id=389&lang=fr>

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis463t.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a108>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a109>

<http://www.bwo.admin.ch/themen/00532/index.html?lang=fr>

La bataille des centres: les avens possibles du PBD

<http://www.bdp.info/schweiz/fr/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/9947>

Correction

<http://www.domainepublic.ch/articles/28499>